



Le gave tantôt paisible, tantôt impétueux, livrera ses secrets au promeneur curieux.

Départ : commune de Siros. Parking à la mairie, à côté de l'église.

D Depuis la mairie, tourner à droite. Au cédez-le-passage, continuer tout droit sur la route goudronnée. Au croisement suivant, tourner à gauche sur le chemin de Lacampagnote. Continuer tout droit jusqu'au cours d'eau.

- ➊ Après le pont, tourner à droite sur le chemin de terre juste avant la ligne à haute tension.
- ➋ A la première intersection, tourner à gauche puis 50 m après, tourner à droite sur le chemin de terre, le continuer à travers la forêt jusqu'à l'intersection suivante au niveau de la ligne à haute tension.
- ➌ Tourner à droite jusqu'au stade. Juste avant ce dernier, tourner à gauche sur le chemin de terre jusqu'à la prochaine intersection.

- ➍ Prendre le chemin de terre qui part le plus à droite. Rester sur la piste principale. A proximité d'un enclos et d'un abri pour les bovins (sur la droite), la piste part sur la gauche. Au croisement suivant, une piste arrive de la gauche : continuer tout droit sur une piste un peu plus étroite. Atteindre rapidement un abri en tôle bleue (sur la droite) : au croisement, continuer tout droit sur une piste qui s'élargit. Rejoindre la station d'épuration.

- ➎ Tourner à droite au niveau de la station. Au niveau du canal du Moulin, avant la route goudronnée, ne pas emprunter la passerelle verte, mais tourner à gauche sur le chemin qui descend le long du canal. Variante possible pour écourter l'itinéraire : traverser le canal du Moulin sur la passerelle verte..





Continuer sur le chemin de terre qui longe une haie. Pour terminer la randonnée, suivre la description des indications au point 9.

6 A proximité du Gave de Pau, tourner à droite sur la passerelle qui traverse le cours d'eau de l'Ousse des Bois et rejoint le parcours sportif. Le traverser et rester sur la droite du parcours sportif pour arriver le long du stade. Rejoindre la route goudronnée qui passe le long des salles de sports et la continuer en direction du village de Denguin.

7 Au croisement, à proximité de l'église, de Denguin, tourner à droite sur la rue de la Poste. La route goudronnée tourne à gauche, passe devant la bibliothèque.



8 Avant le groupe scolaire, tourner à droite sur le chemin Cazaubon. Continuer tout droit jusqu'au bout du lotissement puis tourner à droite sur le chemin du moulin de haut.

9 A la fourche, emprunter la piste qui part à gauche. Traverser l'Ousse des Bois sur la passerelle et rester sur le chemin de terre jusqu'à proximité de la RN 117.

10 10 m avant la RN 117, tourner à droite sur le chemin Simounet. Continuer tout droit sur la route goudronnée. Au 1er croisement avec une autre route goudronnée, tourner à gauche sur le chemin du Figuier. Au stop, tourner à droite. Rejoindre le parking à proximité de la mairie et de l'église.

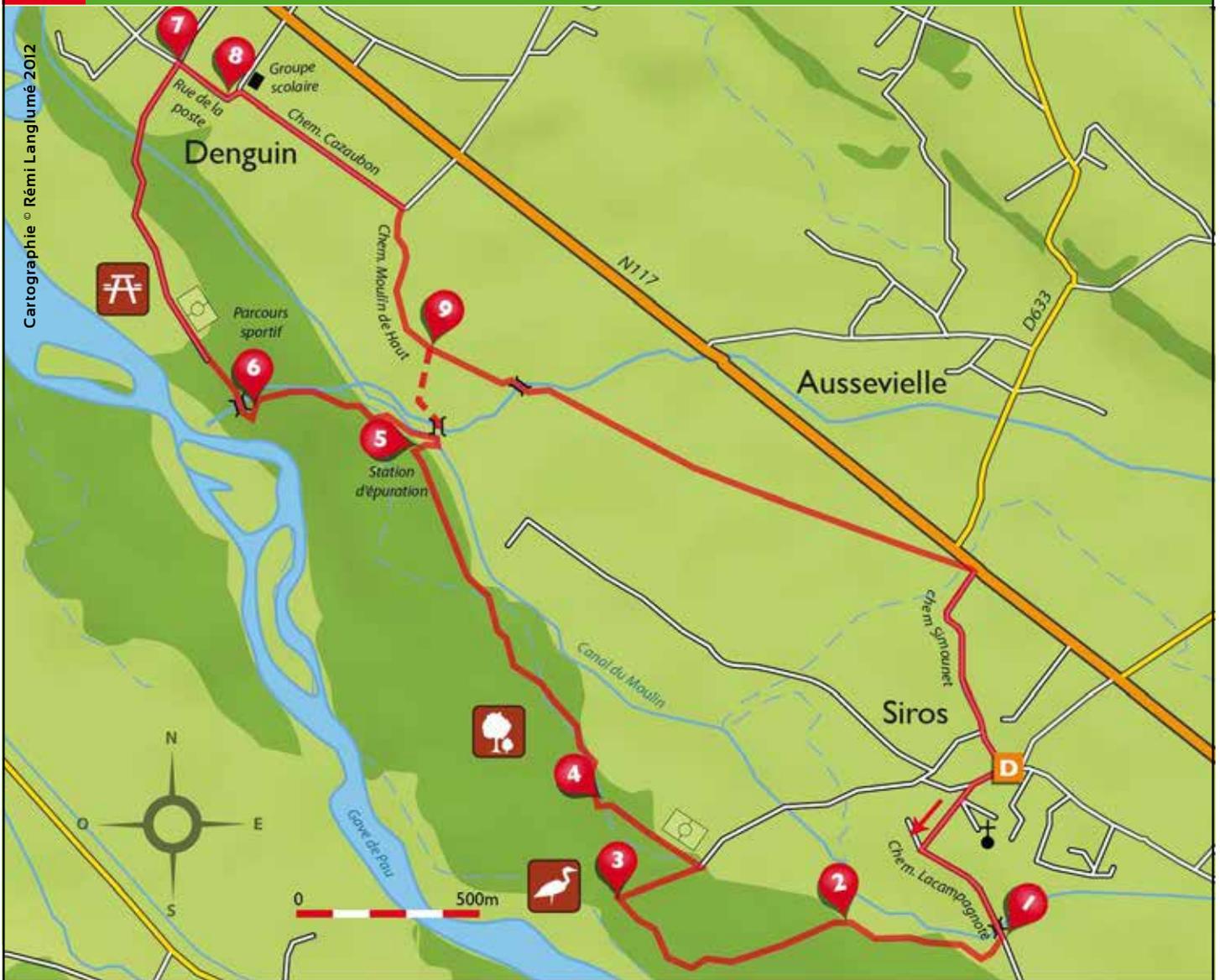


Fenêtres à meneaux de 1712 à Denguin

NIV
3

CIRCUIT N°17

LE SENTIER DU GAVE



D Siros - à la mairie



2h



8,9km



<50m

Attention :

A ne pas manquer

- point de vue sur le gave et la saligue



Renseignements complémentaires auprès de :

Communauté de Communes du Mieu de Béarn

4, rue principale - 64230 Poey de Lescar

Tél. 05 59 68 79 80 - <http://randonnees.mieydebearn.fr>

www.rando64.fr

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

RECOMMANDATIONS

LÉGENDE DE LA CARTE

-  Faune et flore remarquable
-  Forêt arbre ou haie remarquable
-  Vignoble
-  Palombière
-  Fontaine
-  Culture
-  Maison béarnaise remarquable
-  Patrimoine remarquable
-  Pont romain
-  Travail
-  Puit
-  Moulin
-  Aire de pique nique
-  Point de vue
-  Point de départ
-  Point intermédiaire

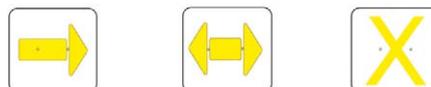
COMMENT CHOISIR VOTRE RANDONNÉE

Les randonnées sont classées par ordre de difficultés.

-  Randonnée n'excédant pas 1 heure et 4,3km accessible à tous.
-  Randonnée de 1h à 2 heures 6,2km maxi accessible à tous.
-  Randonnée de 2h à 3 heures 9,5km maxi, pour marcheur.
-  Randonnée au delà de 3 heures et 9,5km, pour randonneur.

LE BALISAGE

Pour vous guider, vous trouverez dans ce topoguide le tracé de votre randonnée sur fond de carte IGN 1/25000. Sur le terrain, suivez les fléchages de couleur jaune.



A la croisée des chemins ou aux carrefours délicats vous rencontrerez des panneaux directionnels avec le numéro et le nom de l'itinéraire.



AVANT DE PARTIR

- Choisissez votre randonnée en fonction de votre expérience et de vos capacités d'endurance.
- Equipez-vous correctement : sac à dos, gourde, coupe-vent, vêtements chauds, chaussures montantes à semelles crantées, chapeau, lunettes, crème solaire et pique-nique.
- N'oubliez pas de vous protéger du soleil, emportez toujours avec vous : lunettes de soleil, crème solaire et couvre-chef.
- Veillez à emporter une nourriture adaptée à l'effort et au moins 1 litre d'eau par personne.
- Pour consulter les bulletins de météo locale composez le 08 92 68 02 64.
- Respectez la faune, la flore et les activités humaines : soyez discret, gardez les chiens en laisse pour ne pas effrayer les animaux, merci de fermer les barrières après votre passage.
- Respectez les propriétés privées. Une barrière ouverte doit être refermée.
- Respectez la nature : pas de déchets, évitez la cueillette de fleurs, champignons..., n'allumez pas de feu.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- La prudence est recommandée pendant les périodes de chasse.
- Les enfants nécessitent toute votre attention.
- Le balisage du terrain reste prioritaire sur les informations présentes dans les différents ouvrages. Ne quittez pas les itinéraires, vous ne verriez plus d'indication de direction.
- Les chemins de randonnées vous sont proposés gratuitement, vous les empruntez sous votre totale responsabilité.